



**HAL**  
open science

**Une hypothèse d'attribution: Phra Yaowarat ( ),  
unique auteur du “ Poème du roi Lo ” ( ), du “  
Poème des Douze Mois ” ( )et de la “  
Lamentation de Sri-Prat ” ( )**

Gilles Delouche

► **To cite this version:**

Gilles Delouche. Une hypothèse d'attribution: Phra Yaowarat ( ), unique auteur du “ Poème du roi Lo ” ( ), du “ Poème des Douze Mois ” ( )et de la “ Lamentation de Sri-Prat ” ( ). Péninsule: Etudes Interdisciplinaires sur l'Asie du Sud- Est Péninsulaire, 2017, 74, pp.117-140. hal-04041622

**HAL Id: hal-04041622**

**<https://hal.science/hal-04041622>**

Submitted on 22 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

**Gilles DELOUCHE**  
**CERLOM - INALCO**

**UNE HYPOTHÈSE D'ATTRIBUTION :  
 PHRA YAOWARAT (พระยาวราช),  
*unique auteur du « Poème du roi Lo » (ลิลิต  
 พระลอ), du « Poème des douze mois » (ทวาทศ  
 มาสโคลงดั้น) et de la « Lamentation de Sriprat »  
 (กำสรวลศรีปราชญ์) ?<sup>1</sup>***

C'est presque un poncif que d'évoquer l'éventuelle possibilité de dater les œuvres littéraires qui nous sont parvenues de l'époque d'Ayudhya. La destruction, en 1767, de la capitale siamoise dans l'incendie qui a suivi sa prise par les armées birmanes de Hsinbyushin (r. 1763-1776), a vu s'envoler en fumée toutes les bibliothèques qu'elle renfermait. N'ont été sauvés, à quelques exceptions près<sup>2</sup>, que des fragments, plus ou moins fiables et

<sup>1</sup> Certains développements de cet article sont basés sur une révision d'une de nos précédentes publications : DELOUCHE, Gilles, « Le Lilit Phra Lo et l'âge d'or de la littérature classique siamoise », *Moussons*, n° 2, 2000, pp. 57-71.

<sup>2</sup> S'il existe certaines œuvres qui semblent être complètes, le chercheur se doit néanmoins d'être particulièrement circonspect. C'est ainsi qu'un poème épique, le *Poème de la défaite des Thaïs du nord* (ลิลิตยวนพ่าย - /lilít juon phá:j/), dont les 22 versions conservées à la Bibliothèque Nationale de Bangkok datent toutes d'après la destruction d'Ayudhya, précisent que deux strophes de ce texte auraient été « ajoutées » par Phraya Trang, poète qui composa à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècles (« on dit que les deux strophes qui suivent ont été composées par Phraya Trang ») ; cf. ACADÉMIE ROYALE DE THAÏLANDE, *Poème de la défaite des Thaïs du nord*, New Thai Mit Printing, Bangkok, 1996, pp. 168-170. Pour un texte où

toujours incomplets. Pour n'en donner que quelques exemples, nous rappellerons que les six manuscrits de la *Lamentation de Sripirat* conservés à la Bibliothèque Nationale de Bangkok ne présentent pas tous le même nombre de quatrains et que l'ordre de ces quatrains y est par ailleurs différent<sup>3</sup>. De la même manière, un court fragment de vingt-cinq strophes, le *Poème de séparation du prince Aphay*, qui nous a été transmis par Phraya Trang dans son recueil *Œuvres des poètes anciens*<sup>4</sup>, s'est avéré avoir été conservé dans un certain désordre<sup>5</sup>.

Au cours du demi-siècle qui vient de s'écouler, des chercheurs se sont attachés à réviser les datations traditionnelles et qui sont encore enseignées dans les écoles, collèges et lycées de Thaïlande<sup>6</sup>. C'est ainsi que Chanthit Krasaesin a prouvé, avec certitude, que le *Poème des douze mois* doit manifestement être daté du tout début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. De la même manière, dans notre thèse de doctorat, nous pensons avoir montré que la *Lamentation de Sripirat* a été composée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, entre 1488 et 1491<sup>8</sup> et par la suite, que le *Poème du roi Lo* date sans doute de la même époque<sup>9</sup>. Malheureusement, s'il peut être parfois possible de dater les œuvres ainsi arrachées à la catastrophe de 1767, leur attribution est beaucoup plus aléatoire. Certains auteurs sont totalement légendaires, comme ce fameux Sripirat, soi-disant auteur de la *Lamentation* qui porte son nom<sup>10</sup>, d'autres se

---

l'ajout est expressément précisé, combien ont-ils été « rafistolés » sans qu'il en demeure une quelconque trace ?

<sup>3</sup> Nous avons ainsi proposé une révision de l'ordre des quatrains de la *Lamentation de Sripirat* dans notre thèse de troisième cycle, en nous basant à la fois sur une étude de la versification et sur une analyse des toponymes cités dans le texte, lequel rapporte un voyage en bateau sur les fleuves et canaux du Siam ancien ; cf. DELOUCHE, G., *Contribution à une hypothèse de datation d'un poème thaï, le Kamsuan Siprat*, thèse pour l'obtention du grade de docteur de troisième cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III, Paris, 1982, pp. 184-226.

<sup>4</sup> « Le poème de séparation du prince Aphay », [in] PHRAYA TRANG, *Œuvres des poètes anciens*, Bangkok, Sophon Phiphatthanakon, 1924, pp. 20-26.

<sup>5</sup> Sur ce fragment, cf. DELOUCHE, G., « Essai de reconstruction critique du Poème de séparation du prince Aphay » [in] *Moussons* n° 28, 2016, pp. 189-226.

<sup>6</sup> Le manuel le plus utilisé est celui de NA NAKHON, Pluang, *Histoire de la littérature siamoise à l'usage des étudiants*, Bangkok, Thai Watthana Phanit, 1973. Cet ouvrage a fait l'objet de nombreuses rééditions.

<sup>7</sup> KRASAESIN, Chanthit, « Le poème des douze mois » [in] *Séminaire sur la littérature siamoise – Conférence extraordinaire*, Bangkok, Sirimit, 1969, pp. 1-55.

<sup>8</sup> DELOUCHE, G., *Contribution à une hypothèse de datation d'un poème thaï, le Kamsuan Siprat*, op. cit., pp. 281-292.

<sup>9</sup> DELOUCHE, G., « Le Lilit Phra Lo et l'âge d'or de la littérature classique siamoise », loc. cit.

<sup>10</sup> Le nom de cet auteur légendaire, qui aurait vécu dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, n'apparaît pour la première fois que dans les *Témoignages des habitants de l'ancienne*

voient, sans aucune raison sérieuse, attribuer la paternité d'œuvres sans que rien ne permette de le prouver<sup>11</sup>. Nous allons cependant tenter, dans la présente étude, d'identifier l'auteur de trois des œuvres que nous avons évoquées précédemment et dont nous avons précisé qu'elles peuvent raisonnablement être datées de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle, le *Poème du roi Lo*, le *Poème des douze mois* et la *Lamentation de Sriprat*.

## I. ANALYSE DE LA MÉTRIQUE

Ces trois textes méritent tout d'abord d'être examinés du point de vue de la métrique ; ils sont en effet essentiellement composés dans la forme Khlong (โคลง - /khlɔːŋ/), dont l'originalité est la présence d'accents écrits sur certaines syllabes fixés par la règle<sup>12</sup>. Cependant, alors que le *Poème des douze mois* et la *Lamentation de Sriprat* sont composés en Khlong Quatre Dan (โคลงสี่ด้น - /khlɔːŋ siː dān/), forme manifestement d'origine purement siamoise, dont la règle peut être résumée dans le schéma suivant<sup>13</sup> :

O O O O <sup>1</sup> O <sup>2</sup>	O A (O O)
O O <sup>1</sup> O O O	O <sup>1</sup> B <sup>2</sup>
O O O <sup>1</sup> O A	O O <sup>1</sup> (O O)
O O <sup>1</sup> O O <sup>2</sup> B <sup>2</sup>	O <sup>1</sup> O,

Le *Poème du roi Lo* présente une particularité, à savoir que les strophes du début de l'œuvre utilisent le Khlong Quatre Dan alors que tout le reste du

capitale, interrogatoires subis par les Siamois déportés en Birmanie après la prise d'Ayudhya ; cf. DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, « Témoignages des habitants de l'ancienne capitale », [in] *Témoignages des habitants de l'ancienne capitale, Témoignages du prince à la recherche d'un monastère et Chroniques royales d'Ayudhya dans la version dite de Luang Prasæet*, Bangkok, Khlang Witthaya, 1967, p. 134,

<sup>11</sup> Nous pensons ici à deux poèmes didactiques, *Phali enseigne à ses cadets* et *Thotsarot enseigne à Rama*, que la tradition attribue au roi Naray (r. 1656-1688), alors que les textes ne nous en apportent aucun début de preuve.

<sup>12</sup> L'existence de cette règle concernant des accents écrits obligatoires nous semble paradoxale. En effet, la poésie siamoise étant essentiellement basée sur l'harmonie des sons, nous pouvons nous demander en quoi l'obligation de ces accents écrits, qui déterminent des tons différents selon la consonne initiale de la syllabe qui les portent, peut participer de l'harmonie. Une explication pourrait-elle se trouver dans un état ancien du système tonal du siamois ? Sur ce dernier point, cf. BROWN, Marvin, « The great tone split: did it work in two opposite ways ? », [in] HARRIS, Jimmy G. & CHAMBERLAIN, James R., ed, *Studies in Tai Linguistics in Honour of William J. Gedney*, Central Institute of English Language, Bangkok, 1975, pp. 33-48.

<sup>13</sup> Nous utiliserons les symboles suivants : O = syllabe normale, O<sup>1</sup> = syllabe avec accent 1 obligatoire, O<sup>2</sup> = syllabe avec accent 2 obligatoire, (O O) = syllabes supplémentaires facultatives, les lettres majuscules (A, B) représentent les rimes vocaliques obligatoires.

texte utilise une autre forme, le Khlong Quatre Suphap (โคลงสี่สุภาพ - /khlo:ŋ si: sù?phâ:p/), dont voici la structure :

O O O O <sup>1</sup> O <sup>2</sup>	O A (O O)
O O <sup>1</sup> O O A	O <sup>1</sup> B <sup>2</sup>
O O O <sup>1</sup> O A	O O <sup>1</sup> (O O)
O O <sup>1</sup> O O <sup>2</sup> B <sup>1</sup>	O <sup>2</sup> O O O

Ce Khlong Quatre Suphap, qui allait être particulièrement cultivé par la suite, est l'adaptation siamoise d'une forme originaire du Lan Na Thay (nord de l'actuelle Thaïlande), le Kanlong Quatre Hong (กรรโลงสี่ห้อง - /kanlo:ŋ si: hō:ŋ/) <sup>14</sup>. Il est parvenu à Ayudhya par le truchement de l'adaptation en siamois de deux poèmes dont les textes originaux proviennent de cet ancien royaume, le *Poème de séparation du pèlerinage à Hariphunchay* <sup>15</sup> et, justement, le *Poème du roi Lo*.

Cet emploi de Khlong Quatre Dan au début du poème s'explique par le fait que l'adaptateur du texte en siamois était habitué à composer dans cette forme. Or, contrairement à Chiang-May, il était de tradition à Ayudhya de commencer toute œuvre par des « strophes de louange » (บทสรรเสริญ - /bòt sǎnrá?sǎ:n/), chantant la gloire de la capitale et de son monarque. En voici un exemple <sup>16</sup> :

/bun câw cɔ:m lô:k líeŋ lo:ka:  
 rá?rúeŋ kà?sě:m sùk phu:n chǎj nɔ:ŋ  
 sě:n sà?nùk sí: ?à?jo:thá?ja: ru: rǎm thǔŋ lɔ:ŋ  
 thúk prà?thé:t chom khó:ŋ khó:ŋ klà:w ?â:ŋ jɔ:n jɔ: <sup>17</sup>

Les mérites du plus grand des princes du monde soutiennent l'univers,  
 Accroissant sans cesse et hautement la joie comme le bonheur.

<sup>14</sup> CHANPHEN, N. & alii, *Poétique*, Bangkok, Editions Thanee, 1977, p. 41.

<sup>15</sup> Une édition de cette œuvre, mettant en parallèle la version originale et son adaptation en siamois se trouve dans NA NAKHON, Pr., *Le poème de séparation du pèlerinage à Hariphunchay*, Bangkok, Phra Chan, 1973.

<sup>16</sup> Les exemples que nous donnerons dans cet article seront, pour en faciliter la lecture, donnés en transcription phonétique ; dans la strophe qui suit, les syllabes portant un accent 1 obligatoire sont données en rouge, ceux portant un accent 2 obligatoire en bleu et les mots rimant entre eux sont en caractères gras. Le lecteur pourra s'étonner du fait que certains des groupes à l'intérieur des vers peuvent sembler comporter plus de syllabes que la règle ne le requiert : les syllabes ultra brèves peuvent indifféremment être comptées ou non. On notera enfin que le deuxième groupe du quatrième vers compte quatre syllabes : nous sommes ici en présence d'un Khlong Quatre Dan dit « Grand Khlong Quatre Dan des diverses fleurs » (โคลงสี่ต้นมหาวิจิตรมาลี - /khlo:ŋ si: dân má?hǎ: wí?wítthá?ma:li:/).

<sup>17</sup> DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Le Poème du roi Lo*, Bangkok, Khurusapha, 1977, p. 1.

Le plaisir de vivre dans Ayothaya est connu de tous et partout :  
Toutes les nations la chantent et l'admirent, disant ses louanges.

Mais si cette courte série de strophes de louange que nous venons d'évoquer nous laisse à penser qu'elles représentent effectivement la preuve que nous sommes bien, avec le *Poème du roi Lo*, devant l'adaptation d'un texte qui vient d'une autre culture et d'une autre langue, d'autres éléments vont pouvoir, nous semble-t-il, le confirmer.

## II. « SIGNATURE » ET TITULATURE

Certaines œuvres classiques siamoises portent en effet, en fin de texte, ce que nous pourrions appeler une « signature » ; c'est par exemple le cas d'une des œuvres du prince Thammathibet<sup>18</sup>, certainement le plus grand poète de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le *Poème du voyage royal à la rivière de la tristesse*, dans laquelle est revendiquée la paternité du poème, parfois sous forme d'acrostiche<sup>19</sup>. Il est intéressant de noter qu'à la fin du *Poème du roi Lo* nous trouvons une signature, mais qui suit une reconnaissance d'attribution. Voici quelles sont les deux strophes sur lesquelles il convient de nous pencher :

/còp sèt má?hă:râ:t câw	ní?phon
jô: jót phrá? lə: khon	nùŋ thé:
phî: líeŋ ?à:t ?aw ton	ta:j kə:n phrá? na:
naj lô:k ní: sùt lé: lî:t	lám khuŋ sà?wǎn
còp sèt jawwá?râ:t câw	bancoŋ
klə:n klà:w phrá? lə: joŋ	jîŋ phû:
khraj faŋ jô:m lǎj lǒŋ	ru: ?im faŋ na:
dì?rê:k rê:k rák chú:	hə:m thé: rák ciŋ/ <sup>20</sup>

Est achevée cette œuvre que **Maharat** a *composée*,

<sup>18</sup> Le prince Thammathibet (1705-1746) était le fils aîné du roi Baromakot (r. 1732-1758). Très grand poète, habile au gouvernement comme à la guerre, il avait été nommé par son père roi du Palais de Devant et était donc destiné à monter un jour sur le trône d'Ayudhya. Il entretint une liaison coupable avec une des concubines de son père et découvert, il fut condamné, selon *Le Code des gardiens du Palais*, à la peine de 230 coups de bâton de santal ; il expira avant le dernier. Sa maîtresse, elle, survécut à son supplice.

<sup>19</sup> THAMMATHIBET, Prince, « Poème du voyage royal à la rivière de la tristesse », [in] DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Biographie et œuvres du prince Thammathibet*, Bangkok, Sinlapa Bannakhan, 1970, pp. 102-103. L'acrostiche, dans la métrique classique siamoise, est différent de celui en usage en occident.

<sup>20</sup> DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Le Poème du roi Lo*, op. cit., pp. 426-427.

Poème qui chante la louange du roi Lo, le glorieux prince.  
 Et pour les suivantes, qui ont donné leur vie avant leurs maîtres,  
 Leur action est la plus belle en ce monde et jusqu'aux Paradis.

Est achevée cette œuvre que **Yaowarat** a *écrite*,  
 Poème qui dit le courage du roi Lo, l'incomparable.  
 Chacun l'écoute avec ravissement, sans se lasser,  
 C'est l'histoire d'un amour profond entre filles et garçons.

### 1. « Maharat »

Nous remarquons donc, dans les ultimes quatrains de ce poème, qu'apparaissent deux titres<sup>21</sup>, « Maharat » et « Yaowarat », qui semblent, à une lecture superficielle, se voir l'un et l'autre attribuer la paternité du texte.

Pourtant, il convient d'analyser, nous semble-t-il, le choix des verbes désignant la part des deux personnes portant ces deux titres dans l'élaboration de l'œuvre. Nous semble en effet assez clair le fait que **Maharat** *compose* (nous traduisons ainsi le verbe siamois */ni?phon/*, qui exprime une création littéraire), alors que **Yaowarat** *écrit*, (nous interprétons de cette manière le verbe */bancon/*, dont le sens est à la fois « calligraphe » et « mettre en ordre »). Cette lecture permet de considérer, avec quelque raison, que ce Maharat serait l'auteur du texte original en thaï du nord, tandis que Yaowarat se serait seulement attaché à l'adapter en siamois. L'histoire traditionnelle de la littérature siamoise, qui tient absolument à prouver que la datation traditionnelle du *Poème du roi Lo* – et son attribution au roi Naray – présente comme argument l'idée selon laquelle Maharat serait une contraction du titre actuellement donné au roi Naray, สมเด็จพระนารายณ์มหาราช */sömdèt phrá? na:ra:j má?hă:râ:t/*, et en déduit que ce monarque serait l'auteur du poème, tandis que Yaowarat serait le titre d'un de ses fils, ce sur quoi nous aurons à nous pencher plus avant... Un tel argument ne correspond pas à la réalité historique puisque ce titre de Maharat – mahârâja – n'a été attribué à des rois siamois qu'à posteriori, à partir de l'époque de Bangkok et que, par ailleurs, le roi Naray n'a pas eu de fils. Une ultime raison de rejeter cette assertion se trouve dans la strophe suivante, qui fait partie des louanges ouvrant le poème :

---

<sup>21</sup> Rares sont les personnages historiques et les auteurs du Siam ancien à nous être connus autrement que par leurs titres de noblesse administrative ou militaire. Or, dans son *cursus honorum* au sein de l'organisation sociale et politique du royaume, un même personnage peut avoir porté plusieurs titres, et le même titre peut, au cours des siècles, avoir été porté par de nombreuses personnes ayant rempli les mêmes obligations. On comprend, dans ces conditions, combien une tentative d'attribution de telle ou telle œuvre peut être de l'ordre de la gageure.

/sǔɔn sǐɛŋ khàp ʔà:n ʔâ:ŋ	daj pa:n	
faŋ sàʔnòʔ daj pu:n	prɛp dâj	
klaw klɔ:n klà:w kon ka:n	kon klò:m	caj na:
thàʔwǎ:j bamrɔ: thá:w tháj	thíʔrâ:t phû: mi: bun <sup>22</sup>	

Tous les chants qu'on dit harmonieux, quels qu'ils soient,  
 Ne se peuvent comparer à ce poème.  
 La récitation de ces vers agréables, berçant le cœur qu'ils captivent,  
 Est destinée à sa Majesté, dont les mérites sont les plus grands.

Nous comprenons aisément ici que le *Poème du roi Lo* est proposé pour le plaisir du monarque ; ce serait une contradiction que d'affirmer que le roi puisse en être l'auteur car comment pourrait-il se dédicacer une œuvre à lui-même ? En fait, nous devons nous souvenir du fait que, dans la tradition siamoise, le titre de « Maharat » désigne le roi du Lan Na Thay, comme le prouve ce passage des *Chroniques royales d'Ayudhya dans la version dite de Luang Prasæt*, généralement considérée comme la plus fiable, puisqu'elle est la seule à avoir été composée avant la destruction d'Ayudhya<sup>23</sup> :

En l'an 822 de la Petite Ère Siamoise [EC 1460], année du Dragon, il y eut des célébrations en l'honneur du Buddha, et sa Majesté fit des aumônes aux moines bouddhistes, aux brahmanes et aux moines mendiants. Cette année-là, Phraya Chaliang se rebella et alla avec tout son lignage, se mettre sous la protection de **Maharat**.

En l'an 823 de la Petite Ère Siamoise [EC 1461], année du Serpent, Phraya Chaliang conduisit **Maharat** à l'assaut de la ville de Phitsanulok. Il attaqua avec toutes ses forces, mais il ne put s'emparer de la ville, aussi dirigea-t-il ses troupes contre la ville de Kamphaeng-Phet ; il attaqua pendant six jours, mais ne put s'en emparer, et **Maharat** fit retourner son armée vers Chiang-May<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Le Poème du roi Lo*, op. cit., p. 2.

<sup>23</sup> Le paragraphe d'introduction de cette version des *Chroniques royales* est le suivant : « En l'an 1042 de la Petite Ère siamoise [EC 1680], année du Singe, le 12<sup>e</sup> jour de la lune croissante du cinquième mois, Sa Majesté ordonna de rassembler les textes composés auparavant par Phra Hora, et ceux que l'on pourrait trouver dans la bibliothèque, de les compiler, de les ordonner chronologiquement, et les événements qui y sont rapportés sont les suivants [...] ». DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, « Chroniques royales d'Ayudhya dans la version dite de Luang Prasæt », [in] *Témoignages du prince à la recherche d'un monastère, Témoignages des habitants de l'ancienne capitale et Chroniques royales d'Ayudhya dans la version dite de Luang Prasæt*, Bangkok, Khlang Withaya, 1967, p. 443.

<sup>24</sup> *Id.*, pp. 448-449. La guerre entre le Lan Na Thay et Ayudhya qui est évoquée ici est le thème du poème épique destiné à la louange du roi Baromtraylokant (r. 1448-1488). Cf. ACADÉMIE ROYALE DE THAÏLANDE, *Poème de la défaite des Thaïs du nord*, op. cit.

Sans vouloir entrer ici dans une recherche du « Maharat » qui aurait composé le texte original, dans la langue du nord, du *Poème du roi Lo*, nous ne pouvons que trouver dans ces deux passages qui prouvent clairement que le roi du Lan Na Thay porte bien ce titre en siamois, une confirmation du fait que ce poème est une adaptation due à un « Yaowarat ».

## 2. Identification de « Yaowarat »

Le problème qui se pose dès lors est de tenter de préciser ce que recouvre ce dernier titre. Il est clairement évoqué dans le *Code des Gardiens du Palais*<sup>25</sup>, dans l'article qui précise le rang et les droits des enfants du monarque :

Les fils nés d'une reine principale portent le titre de Somdet Phra No Phra Phutthachao, les fils nés d'une reine secondaire portent le titre de Phra Maha Uparat, les fils nés d'une fille de roi portent le titre de gouverneur de ville de première classe, les fils nés de petites filles de roi portent le titre de gouverneur de ville de seconde classe, et les fils nés de concubines portent de titre de **Phra Yaowarat**<sup>26</sup>.

L'adaptateur en siamois du texte original du *Poème du roi Lo* est donc, sans aucun doute, un prince royal. Mais est-il nécessaire de rappeler que les monarques siamois, et ceci jusqu'au règne de Rama V (r. 1868-1910) ont eu de nombreuses reines principales, reines secondaires et concubines qui leur ont donné de nombreux enfants ?<sup>27</sup> Nous imaginons donc aisément combien de princes ont pu porter ce titre au long des quatre siècles qu'a duré la période d'Ayudhya.

Nous retrouvons pourtant ce titre, Phra Yaowarat, dans un autre poème, lui aussi « signé », en quelque sorte, par une des strophes qui le clôt, le *Poème*

---

<sup>25</sup> Ce code est sans aucun doute l'œuvre du Phra Baromtraylokanat ; sur ce point, cf. CHAY-YOTHA, D., *Évolution des hommes et de la culture dans le royaume de Siam*, Bangkok, O. S. Printing, 2000, tome 1, p. 340. Mais ce texte de 1458 est certainement un remaniement et une modernisation de règles plus anciennes. Il convient cependant de se souvenir que la version que nous connaissons de nos jours est une recension qui a été faite sur l'ordre du roi Rama I<sup>er</sup>, en 1804 ; cf. DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *A propos de la Loi des Trois Sceaux*, Bangkok, *Id.*, 1978, p. 1.

<sup>26</sup> « Code des Gardiens du Palais », *id.*, p. 34.

<sup>27</sup> Rama V aurait eu 77 enfants ; cf. AYUWATTHANA, Thamrongsak, *Lignées issues de la dynastie Chakkri et de la dynastie du roi Taksin le Grand*, tome 1, Bangkok, Rung Watthana, 1968, pp. 297-398.

des douze mois<sup>28</sup> et qui, lui aussi, nous l'avons vu, est daté de la charnière entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles :

/ka:n klo:n ní: tâŋ ʔa:thiʔ	kàʔwi: nùŋ na:
<b>jawwáʔrâ:t</b> sǎ:mon <b>traj</b>	<b>phè:n lâ:</b>
khũn phrommámontri: sí:	kàʔwi:râ:t
sǎ:npràʔsǎ:t lu: chá:	chũej klê:ŋ klaw klo:n <sup>29</sup>

Le poète qui a initié la composition de cette œuvre,  
 C'est **Yaowarat**, intime du **maître des Trois Mondes**.  
 Khun Phrommamontri<sup>30</sup>, Sri Kawirat<sup>31</sup>  
 Ainsi que Sanprasœt<sup>32</sup> l'ont aidé à corriger ses vers.

Il paraît impossible, de notre point de vue, qu'au cours de la même brève période où ont été composés, en siamois, le *Poème du roi Lo* et le *Poème des douze mois*, deux princes différents et portant le même titre aient pu engager deux carrières de poète parallèles ; il faut donc identifier les deux auteurs des deux poèmes comme un seul « Phra Yaowarat ». Si donc nous nous intéressons de plus près au quatrain de « signature » que nous venons de citer, nous remarquerons que Phra Yaowarat y est désigné comme « intime du maître des Trois Mondes », ไตรแผ่นดิน – /traj phè:n lâ:/ : /traj/ veut dire « trois » et /phè:n lâ:/ a le même sens que โลก – /lô:k/, « monde ». L'expression « maître des Trois Mondes » peut, certes, désigner le monarque de manière générale, dans la perspective de l'idéologie du *cakravartin*, « monarque universel » mais « maître des Trois Mondes » est aussi la traduction du titre de règne de Phra Baromtraylokanat. En effet, ce titre, ไตร

<sup>28</sup> Cette œuvre est le plus ancien exemple d'un type de « poème de séparation » (นิราศ - /níʔrâ:t/) que nous avons défini comme « poème de séparation temporel », en ce sens que la séparation, et la douleur qu'elle fait naître chez le poète, sont marquées par le temps qui passe et non par un éloignement dans l'espace, à la suite d'un voyage ; sur ce point, cf. DELOUCHE, G., *Le Nirat, poème de séparation : étude d'un genre classique siamois*, Paris-Louvain, Peeters, 2003, pp. 69-90.

<sup>29</sup> KRASAESIN, Ch., *op.cit.*, p. 349.

<sup>30</sup> Les textes ne donnent aucune référence concernant ce personnage ; tout au plus pouvons-nous considérer que le titre qu'il porte peut laisser à penser qu'il pourrait s'agir d'un brahmane ayant un rôle de conseiller du monarque. Mais cette interprétation n'est que de l'ordre de l'hypothèse.

<sup>31</sup> *Sri Kawirat* est le titre de noblesse administrative d'un membre du Département des scribes. On le retrouve à l'époque de Bangkok, sous le règne de Rama II (1809-1824) ; cf. ANONYME, *Codex de la monte des éléphants à l'époque du roi Naray*, Bangkok, Bibliothèque Wachirayan, 1926, p. 1.

<sup>32</sup> *Sanprasœt* est également un titre de noblesse administrative pour un membre du Département des scribes ; cf. *id.*

โลกนาถ - /trajlô:kkâ?nâ:t/ est constitué de trois éléments, /traj/, « trois », /lô:k/, « monde » et /nâ:t/, « maître, gouvernant » (le /kâ?/ étant une gémination). Nous pouvons donc considérer que ce deuxième vers devrait se lire comme étant « C'est Yaowarat, intime de Phra Baromtraylokanat ». Notre Phra Yaowarat serait donc un fils que Phra Baromtraylokanat aurait eu d'une concubine.

Un problème cependant se pose alors : si nous nous tournons vers les documents historiques que sont les *Chroniques royales*, nous ne trouvons mention que de trois fils de Phra Baromtraylokanat. Le premier d'entre eux est Phra Baromracha, qui nous est ainsi évoqué dans les *Chroniques royales d'Ayudhya dans la version dite de Luang Prasœt* :

En l'an 825 de la Petite Ère Siamoise [EC 1463], année de la Chèvre, Sa Majesté le roi Phra Baromtraylokanat alla monter sur le trône de Phitsanulok, et ordonna que son fils, qui monta sur le trône d'Ayudhya, prit le nom de Phra Baromracha [...]<sup>33</sup>.

Ce même Baromracha deviendra roi à la mort de son père, comme le montre cet autre passage des *Chroniques royales* :

En l'an 850 de la Petite Ère Siamoise [EC 1488], année du Singe, Sa Majesté le roi Baromrathirath commanda une expédition contre la ville de Tavoy et au moment où cette ville allait tomber, de nombreux faits extraordinaires se produisirent : une vache mit bas un veau à huit pattes, un poussin naquit avec quatre pattes, une poule couva trois œufs d'où sortirent six poussins ; d'autre part, le riz ne produisit que des feuilles. D'autre part, la même année, Sa Majesté le roi Baromtraylokanat mourut dans la ville de Phitsanulok<sup>34</sup>.

Les *Chroniques royales* font état d'un second fils de Phra Baromtraylokanat, Phra Inthraracha, mort lors d'une guerre menée contre les armées du royaume du Lan Na Thay :

En l'an 825 de la Petite Ère Siamoise [EC 1463], année de la Chèvre [...] Maharat Thao Luk conduisit son armée à l'attaque de Sukhoday, aussi Sa Majesté le roi Boromtraylokanat et Phra Inthraracha allèrent-ils pour protéger la ville ; Phra Inthraracha mit en déroute les troupes de Phra Ya Thian. Son armée rencontra celle de Mœn Nakhon, et il y eut un duel à éléphants avec

<sup>33</sup> DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, « Chroniques royales d'Ayudhya dans la version dite de Luang Prasœt », *op. cit.*, p. 449.

<sup>34</sup> *Id.*, pp. 452-453.

Moen Nakhon ; cette occasion fit un grand tumulte, et quatre ennemis amenèrent leur éléphant contre le seul éléphant royal. Cette fois-là, Phra Intharacha fut touché d'un coup de feu au visage, et l'armée de Maharat cessa le combat pour s'en retourner<sup>35</sup>.

Le troisième fils de ce monarque dont les documents nous ont laissé traces est Phra Chetthathirat, qui monterait sur le trône d'Ayudhya en 1491, à la mort de son frère aîné, Phra Baromrachathirat ; il allait régner jusqu'en 1529 ; nous rencontrons, à son propos, deux références :

En l'an 846 de la Petite Ère Siamoise [EC 1484], année du Dragon, Phra Chetthathirat et le prince, fils de Sa Majesté le roi Baromracha, prirent tous deux la robe de bonze<sup>36</sup>.

En l'an 853 de la Petite Ère Siamoise [EC 1491], année du Porc, Sa Majesté le roi Baromrachathirat mourut, aussi Phra Chetthathirat monta-t-il sur le trône d'Ayudhya sous le nom de Phra Ramathibodi<sup>37</sup>.

Comme nous pouvons le constater, ces trois fils portent à l'évidence des titres qui n'ont rien à voir avec celui de notre Phra Yaowarat ; d'ailleurs, les responsabilités que nous leur voyons exercer sont bien plus importantes que celles qui pourraient être dévolues au fils d'une concubine.

Cependant, les *Chroniques royales* ne sont pas les seuls textes vers lesquels nous pouvons nous tourner afin de trouver quelque information. Nous avons ainsi, à plusieurs reprises, évoqué le *Poème de la défaite des Thaïs du Nord*, dans lequel nous trouvons la strophe suivante ;

/təʔlɛːŋ paːŋ cəːm nəːt nɔːm caŋ wǎŋ  
səʔwǎʔ bəːp səʔwɛːŋ bun bət tɰiː léːw  
paːŋ bət tɰaːn thaw laŋ- kaː thəʔwɰiːp  
chɰːn chɰej sɔŋ phɰː phɛːw klɛːt klaj/<sup>38</sup>

Je parle des temps où sa Majesté, avec humilité, eut la volonté  
De renoncer au péché et d'acquérir des mérites, comme je viens de le dire ;  
C'est à cette période que son fils s'en alla vers Ceylan  
Afin d'inviter des bonzes, purs de tout désir, à se rendre au Siam.

Ce passage nous semble particulièrement intéressant puisqu'il nous permet d'apprendre qu'au moment où Phra Baromraylokanat décide de se faire

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 449.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 451.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 452.

<sup>38</sup> ACADÉMIE ROYALE DE THAÏLANDE, *Poème de la défaite des Thaïs du nord*, *op. cit.*, p. 100.

moine, son fils (mais lequel ?) se rend à Ceylan dont on sait les liens qui s'étaient noués avec le Siam, ceci dès l'époque de Sukhoday. Or, il se trouve que la date de cette prise de robe nous est précisée dans les *Chroniques royales* :

En l'an 827 de la Petite Ère Siamoise [EC 1465], année du Coq, Sa Majesté le roi Phra Baromtraylokanat prit la robe de bonze pendant huit mois<sup>39</sup> au monastère de Chulamani [il s'agit d'un des monastères les plus révéérés de Phitsanulok], puis il revint à l'état laïc<sup>40</sup>.

Nous apprenons ici que Phra Baromtraylokanat s'est fait moine en 1465, ce qui nous permet de savoir que ce fils, parti pour Ceylan afin d'y accomplir une mission religieuse, quitte le Siam la même année. Mais, dira-t-on, ce fils n'est ici pas identifié et ce pourrait être l'un des trois princes que nous avons évoqués précédemment. Il convient donc de vérifier, compte tenu du peu que nous savons d'eux, s'il a pu leur être possible d'entreprendre ce voyage. Il est tout d'abord évident qu'il ne peut pas s'agir ici de Phra Inthraracha qui, nous l'avons vu, est mort deux ans auparavant dans un combat contre les armées du roi du Lan Na Thay. De la même manière, nous savons que, depuis que la même année, Phra Baromtraylokanat a déplacé sa résidence – et donc la capitale du royaume – à Phitsanulok, c'est Phra Baromrachathirat qui règne à Ayudhya, sans doute en qualité de vice-roi ; nous voyons mal le responsable d'une ville aussi importante abandonner ses fonctions pour entreprendre le voyage de Ceylan. Quant à Phra Chetthathirat, nous sommes en droit de nous demander s'il savait déjà marcher en 1465, puisqu'il est sans doute né en 1472, soit sept ans plus tard ! Nous nous appuyons pour cela sur les deux passages suivants :

En l'an 834 de la Petite Ère Siamoise [EC 1472], année du Dragon, il naquit un fils à Sa Majesté<sup>41</sup>.

En l'an 846 de la Petite Ère Siamoise [EC 1484], année du Dragon, Phra Chetthathirat et le prince, fils de Sa Majesté le roi Boromaracha, prirent tous deux la robe<sup>42</sup>.

---

<sup>39</sup> Cette prise de robe d'un monarque pendant son règne est une première dans l'histoire d'Ayudhya ; sur ces faits, cf. DELOUCHE, G., « L'incorporation du royaume de Sukhoday au royaume d'Ayudhya par le roi Baromtraylokanat (1448-1488) : le Bouddhisme, instrument politique », *Les Cahiers de l'Asie du Sud-est* n° 19, 1986, pp. 61-82.

<sup>40</sup> DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, « Chroniques royales d'Ayudhya dans la version dite de Luang Prasœt », *op. cit.*, p. 450.

<sup>41</sup> *Id.*, p. 450.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 452. La prise de robe dont il est ici question est manifestement celle de novice ; on note en effet que Phra Chetthathirat a 12 ans et il faut en inférer que si ces deux princes entrent

Force est donc de constater que le fils de Phra Baromtraylokanat qui entreprend le périple vers Ceylan est un prince que négligent les *Chroniques royales*. La « découverte » de ce fils absent des textes historiques nous incite bien sûr à considérer qu'il pourrait être le Phra Yaowarat qui revendique, nous l'avons vu, la paternité du *Poème du roi Lo* et du *Poème des douze mois*. Encore convient-il de rechercher quels éléments pourraient être de nature à conforter cette hypothèse. La strophe du *Poème de la défaite des Thaïs du Nord* qui nous a permis de trouver la trace d'un prince qui n'a pas grand-chose en commun avec ses trois demi-frères, guerriers et gouvernants plus que poètes, fournit un indice. Nous avons vu que ce voyage vers Ceylan avait un but religieux, renouer en quelque sorte avec une tradition d'échange entre les *sangha* cinghalaise et siamoise ; l'ambassadeur ne peut donc être qu'un prince cultivé, versé dans le bouddhisme mais aussi ayant bénéficié de cette éducation également dispensée par les brahmanes de la cour d'Ayudhya<sup>43</sup>, qui passait autrefois par une maîtrise de la métrique, par exemple. Or, le *Poème des douze mois*, en dehors de la qualité de son écriture, montre justement une vaste connaissance des croyances et des coutumes royales à Ayudhya<sup>44</sup> : c'est en ce sens que nous pensons qu'il existe de fortes présomptions pour que notre prince inconnu soit bien le Phra Yaowarat auteur du *Poème du roi Lo* et du *Poème des douze mois*.

### 3. À la recherche de Sri Chulachak

Nous n'avons jusqu'alors, à propos du *Poème des douze mois*, basé notre analyse que sur cette strophe de signature qui faisait référence à Phra Yaowarat, négligeant volontairement, dans ce premier temps, le genre auquel appartient l'œuvre. Nous l'avons précédemment noté, il s'agit d'un poème de séparation temporel : ce genre implique que le poète se lamente, tout au long de l'œuvre, d'être séparé de la femme qu'il aime et chaque événement émaillant le temps qui passe, tout au long de l'année, est pour lui l'occasion

---

dans un monastère, c'est afin d'y faire des études. Il faut en conclure que le fils qui est né à Phra Baromtraylokanat en 1472 est bien Phra Chetthathirat.

<sup>43</sup> Rappelons le rôle important de ces brahmanes dans les grandes cérémonies royales à l'époque d'Ayudhya et ce titre de พระมหาราชครู - /phrá? má?hâ:râ:tcha:khru:/, « professeur du grand monarque » ; on attribue d'ailleurs à un brahmane portant ce titre et qui fut sans doute le maître du roi Naray, la première partie du *Samutthrakhot Kham Chan*, adaptation pour le théâtre du *samudragjosajâtaka*. Cf. DELOUCHE, G., « Espaces et temps utopiques dans le *Samutthrakhot Kham Chan* » [in] *Actes du Colloque Tempus et Tempestas*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2016, pp. 259-273.

<sup>44</sup> Ces remarques s'appuient sur les analyses de KRASAESIN, Ch., *op.cit.*, pp. 19-26.

de se souvenir avec douleur de celle dont il est éloigné<sup>45</sup>. Or, l'auteur du poème ne s'est pas contenté de signer l'œuvre, ainsi que nous l'avons vu : dans la strophe qui suit, il évoque nommément la femme qu'il aime :

/ʔa:pha: ʔa:phâ:t phíeŋ	phen phá:k
ʔòk kàm krom suaŋ thò:n	thò:t sâj
duaŋ <b>sí:cùʔla:lák</b>	chàʔlǎ:m lô:k ku: ʔɾ:j
ɗuan màj ma: ma: dâj	sò:k sàʔmǎ:n/ <sup>46</sup>

Ce rayon de lumière est aussi beau que ton visage resplendissant.  
Ma poitrine brûle comme si l'on m'avait arraché le cœur.  
Mon étoile, **Sri Chulalak**, toi qui es la plus belle du monde,  
Une nouvelle lunaison est venue, qui ne m'apporte que tristesse.

Ce nom, Sri Chulalak, est à l'évidence un titre, comme l'est Phra Yaowarat ; rappelons que, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les Siamois ne portaient qu'un nom, souvent monosyllabique et dépréciatif<sup>47</sup>, ancêtre des actuels surnoms qu'utilisent couramment les Thaïlandais dans leur vie quotidienne, les prénoms de l'état-civil n'étant employés que dans des rapports sociaux formels et les actes administratifs. Une première trace de Sri Chulalak pourrait peut-être se rencontrer dans un ouvrage que l'histoire littéraire siamoise date traditionnellement de l'époque de Sukhoday (XIII<sup>e</sup>-milieu du XV<sup>e</sup> siècles), *Dame Nopphamat ou Codex de Dame Sri Chulalak*<sup>48</sup> ; le seul problème est le peu de fiabilité de ce texte, qui parle des Américains bien avant la découverte du Nouveau Continent... Plus sérieusement, une trace, approximative il est vrai, de ce titre se rencontre dans le *Poème de séparation du pèlerinage à Hariphunchay* :

/tha:ta; maŋrâ:t câw	<b>cùʔpha:lák</b>
să: sùon pen ʔa:râk	fâj fâw
ʔanchɾ:n sòŋ sâ:n ʔâk-	râʔcha:jê:t ma: ra:
pen daŋ ru: rá:ŋ câw	cà:k khâ: khraj lo:m/ <sup>49</sup>

<sup>45</sup> Cf. DELOUCHE, G., *Le Nirat, poème de séparation [...], op. cit.*, 2003, pp. 69-90.

<sup>46</sup> KRASAESIN, Ch., *op.cit.*, p. 303.

<sup>47</sup> Cf. DELOUCHE, G., « La relation à l'autre en siamois », [in] LOZERAND, Emmanuel, éd., *Drôles d'individus. De l'individualité dans le reste du monde*, Paris, Klincksieck, 2014, pp. 251-261.

<sup>48</sup> DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Dame Nopphamat ou Codex de Dame Sri Chulalak*, Bangkok, Sinlapa Bannakhan, 1970.

<sup>49</sup> NA NAKHON, Pl., *Le poème de séparation du pèlerinage à Hariphunchay, op. cit.*, p. 49.

Je salue respectueusement, l'épouse du roi Mangray<sup>50</sup>, Chuphalak,  
Qui est notre Divinité protectrice,  
Qu'elle me fasse parvenir de tes nouvelles :  
Pour quelque raison que je t'ai laissée, moi absent, qui prendra soin de toi ?

L'approximation est pourtant levée par Prasœt Na Nakhon qui, dans son édition critique de ce poème, considère que « Chuphalak » est une altération de « Chulalak »<sup>51</sup>. S'il en est ainsi, il conviendrait sans doute d'émettre l'hypothèse que le titre en question trouve son origine dans la culture des Thaïs du nord, y compris dans celle des Siamois de Sukhoday, comme le montre une inscription de fondation du monastère Asokaram :

Somdet Phra Rachathephi **Sri Chulalak** Akhararachamahesi Thep Thorani  
Lokarat a ordonné que l'on procède à la construction de ce monastère<sup>52</sup>.

Cette Sri Chulalak serait donc, si nous en croyons la titulature complète qui nous est donnée ici, la reine principale du roi Mahathammaracha Li Thay (1354-1378)<sup>53</sup>. Pour en trouver la présence à Ayudhya, il faut attendre le *Décret royal concernant la hiérarchie des civils*, promulgué en 1456 par Phra Baromtrylokanat. Ce texte organise la société siamoise en une hiérarchie stricte, depuis les princes du plus haut rang jusqu'aux esclaves : cette hiérarchie se concrétise par l'attribution à chacun, selon son rang, d'un nombre fixe de ray<sup>54</sup> de terre. On y trouve, dans son article 4, le passage suivant :

---

<sup>50</sup> Le roi Mangray, né en 1239, était l'héritier du royaume de Nœng Yang (Chiang Saen), dans l'extrême nord de l'actuelle Thaïlande. Monté sur le trône en 1261, il est le véritable fondateur du royaume de Lan Na Thay ; après avoir fondé une nouvelle capitale, Chiang Ray, il étendit sa domination vers le nord-est et vers le sud, fondant ensuite la ville de Fang et, après avoir détruit l'état môn d'Hariphunchay, construisit sa nouvelle capitale, l'actuelle Chiang May. Cf. CEDÈS, G., *Les états hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Paris, De Boccard, 1964, pp. 355-356.

<sup>51</sup> NA NAKHON, Pl., *Le poème de séparation du pèlerinage à Hariphunchay*, op. cit., p. 49.

<sup>52</sup> DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Stèles de l'époque de Sukhoday*, Bangkok, Département des Beaux-Arts, 1983 p. 322.

<sup>53</sup> Cf. NA PRAMUONMAK, Ph., « Ba Sri Chulalak », [in] NA PRAMUONMAK, Ph., *La lamentation de Sriprat – Le poème de séparation de Narin Thibet (In)*, Bangkok, Phrae Phitthaya, 1972, p. 314.

<sup>54</sup> Le ray est une ancienne mesure de surface, encore utilisée de nos jours, qui correspond à 1.600 kilomètres carrés.

[...] les quatre princesses, concubines principales, Dame In(thra)suren, Dame Sri Sudachan, Dame Intharathewi et Dame **Sri Chulalak**, reçoivent chacune une dotation de 1.000 *ray*<sup>55</sup>.

Si ces quatre concubines principales sont ainsi institutionnalisées, c'est qu'elles jouent un rôle éminemment politique, ne serait-ce que par leur présence auprès du monarque et qu'elles symbolisent en quelque sorte une certaine unité du royaume d'Ayudhya. Elles doivent en effet descendre des anciennes dynasties ayant régné sur les anciens royaumes qui ont été agrégés à celui d'Ayudhya, cette agrégation ayant justement été achevée en 1448, avec l'accession au trône de Phra Baromtraylokanat<sup>56</sup>. Dans cette configuration, Dame In(thra)suren est issue de la dynastie de Suphanburi, Dame Sri Sudachan de celle de Lopburi, Dame Intharathewi de celle de Nakhon Sri Thammarat et, enfin, Dame Sri Chulalak de celle de Sukhoday.

Nous voyons poindre ici un problème qu'il nous appartiendra d'essayer de résoudre dans la suite du présent article. Phra Yaowarat étant certainement l'auteur du *Poème des douze mois*, comment pourrait-il adresser de manière publique une lamentation amoureuse à une des quatre concubines principales du roi auquel par ailleurs il s'est adressé dans les strophes traditionnelles de louange ? Cette question est d'autant plus intéressante que nous allons retrouver Sri Chulalak dans un second poème de séparation, la *Lamentation de Sriprat* qui est désormais daté, rappelons-le, de la même époque que le *Poème des douze mois*. Elle est d'abord évoquée nommément dans les deux quatrains que voici :

/nâ: câw chú chó:j chà:p	rɛ:m rák
să:w sù: ma: phla:ŋ lu:m	lê:n hâj
ba: <b>sĭ cù?la:lák</b>	săwwá?phâ:k ku: ?ɔ:j
riem rĕk fú:ŋ khâw klâj	sàŋ thaw/ <sup>57</sup>

Oh! ma maîtresse au si doux visage, que je dois abandonner,  
Les servantes que tu m'as envoyées ont oublié de me délivrer ton message.

<sup>55</sup> « Décret royal concernant la hiérarchie des civils », [in] DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *A propos de la Loi des Trois Sceaux*, op. cit., p. 105.

<sup>56</sup> Nous avons tenté, dans un article déjà ancien, de montrer que la politique matrimoniale des monarques d'Ayudhya est un des éléments constitutifs de ce royaume ; v. DELOUCHE, G., « *Tu, felix Audhya, nubes* : une explication de l'incorporation du royaume de Sukhoday au royaume d'Ayudhya par le roi Phra Baromtraylokanat (1448-1488) ? », *Les Cahiers de l'Asie du Sud-est* n° 20, Paris, 1986, pp. 101-114.

<sup>57</sup> DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Biographie et Lamentation de Sriprat*, Bangkok, Sinlapa Bannakhan, 1970, p. 28.

**Sri Chulalak**, ma beauté,

Je leur ordonne t'aller te dire combien je t'aime.

/ de:cha:nú?phâ:p rúaŋ	?a:rák thâ:n ?a:
rák thê:p cam sã:n do:j	bò:k bâ:ŋ
ba: <b>sĩ: cù?la:lák</b>	jót jîŋ phú:n mē:
paj jô:m hõ:j hâj ?ã:ŋ	?ò: sã:n/ <sup>58</sup>

Ô vous dont les pouvoirs sont si grands, Dieux gardiens,  
 Rappelez-vous mon passage ici et redites parfois  
 À **Sri Chulalak**, dont le rang est sans égal,  
 Que moi, je me lamente de notre séparation.

Il nous semble que, rencontrant Sri Chulalak dans deux poèmes de séparation, l'un temporel, le *Poème des douze mois* et l'autre, spatial, la *Lamentation de Sriprat*, datant de la même période et composé de surcroît, dans la même forme, le Khlong Quatre Dan, nous pourrions avancer, sans trop nous égarer, que le poète amoureux qui se lamente ainsi dans ces deux œuvres est bien notre Phra Yaowarat.

Pourtant, là encore, la seule lecture de ces deux strophes contribue à renforcer notre incertitude sur la possibilité d'une relative relation amoureuse entre Phra Yaowarat et Sri Chulalak. Dans le premier quatrain, qui est placé au début du poème, l'auteur semble s'embarquer, ainsi que d'autres strophes le montrent d'ailleurs, pour un voyage en bateau : c'est d'ailleurs là une des caractéristiques du poème de séparation spatial<sup>59</sup>. Or, Sri Chulalak, la femme qu'il aime, n'envoie que ses suivantes pour lui dire adieu. C'est donc bien une concubine royale, une « femme interdite », comme le rappelle l'œuvre didactique que nous avons brièvement évoquée précédemment, *Phali enseigne à ses cadets*, dans le passage que voici :

/nák sà?nóm krom chá?mē: mé:n	sã:w sà?wǎn
na:ŋ naj phajbu:n phan	nē:ŋ nó:j
fâw thaj phu; soŋ tham-	thí?rã:t
jà: fâj naj sà?nè: khló:j	nē:t líeŋ liem sà?wě:ŋ/ <sup>60</sup>

Les concubines royales ressemblent à des créatures célestes,  
 Leur visage est le plus beau, si fin et si délicat.  
 À l'audience du monarque, dispensateur de la Loi,

<sup>58</sup> *Id.*, p. 33.

<sup>59</sup> Sur le poème de séparation spatial, v. DELOUCHE, G., *Le Nirat [...], op. cit.*, pp. 15-58.

<sup>60</sup> NARAY, Phra (Roi), « Phali enseigne à ses cadets », [in] NA NAKHON, Pl., *Histoire de la littérature siamoise à l'usage des étudiants, op. cit.*, p. 115.

N'allez pas vous perdre à les désirer en leur jetant des regards furtifs.

Le second quatrain ne peut que nous conforter dans la certitude que la Sri Chulalak de la Lamentation de Sriprat comme celle du Poème des douze mois est bien une des quatre concubines principales et son « rang est sans égal », ce qui implique qu'elle appartienne à une famille royale, celle de Sukhoday. L'analyse de nombreuses autres strophes en apporte des preuves supplémentaires d'une origine de haut rang<sup>61</sup>.

Nous ne sommes pas le premier à nous être interrogé sur l'apparente impossibilité d'un rapport amoureux entre Yaowarat, auquel nous pensons pouvoir attribuer ces deux poèmes, et Sri Chulalak, concubine du monarque et elle-même descendante d'une dynastie naguère prestigieuse. Il est vrai que nous trouvons, dans la littérature de l'époque d'Ayudhya, un élément qui ne laisse pas d'être intrigant ; à la fin du *Poème du voyage royal à la rivière de la tristesse*, le prince Thammathibet semble livrer une confidence à ses lecteurs :

/còp sèt khâm khruon kà:p      bòt phí?lá:p thũŋ sǎ:wwá?sí:  
tè:ŋ ta:m prà?we:ni:      cháj mia rák cāk cā:k ciŋ<sup>62</sup>

Est achevée cette lamentation poétique, plainte à propos d'une femme ;  
Je l'ai composée selon la tradition mais ne me suis pas vraiment éloigné de la femme aimée.

S'appuyant sur de tels passages (nous pourrions également évoquer le *Poème de séparation du voyage à la Montagne d'Or* de Sunthon Phu<sup>63</sup>), le prince Phitthayalongkon, dans les notes qu'il joint au passage suivant, extrait de son œuvre *Les trois capitales*,

/kê:w kà?wi: sí: prà:t tō:ŋ                      kamsūon  
cà:k cù?la:lák nuon                      nùm nâw  
chɣ:ŋ tē:ŋ prē:ŋ prē: pruon              pàj nē: nō:n ?ɣ:j

<sup>61</sup> La référence la plus évidente se trouve dans le premier vers de la strophe 119, où le poème s'adresse à Sri Chulalak en la qualifiant de « princesse de royale lignée » ; cf. DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Biographie et Lamentation de Sriprat*, op. cit., p. 67.

<sup>62</sup> THAMMATHIBET, Prince, « Poème du voyage royal à la rivière de la tristesse » [in] DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Biographie et œuvres du prince Thammathibet*, op. cit., p. 101.

<sup>63</sup> SUNTHON PHU, « Le poème de séparation du voyage à la Montagne d'Or », [in] DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Vie et œuvres de Sunthon Phu*, Bangkok, Khlang Witthaya, 1970, p. 155.

roj cùt dùt faj fâ:w                      tè: lúon chuon mǎ:ŋ/<sup>64</sup>

Le grand poète Sriprat chanta sa lamentation  
Lorsqu'il quitta Chulalak au doux visage.  
L'original de son œuvre fut peut-être altéré,  
Des taches semblent le ternir et le défigurer,

émet l'hypothèse que ce titre de Sri Chulalak pourrait être en fait un nom de convention<sup>65</sup>, comparable en quelque sorte aux Clorise et autres Phyllis que l'on rencontre dans la poésie précieuse française. Si cette proposition semble avancer une réponse possible à notre interrogation concernant la composition de ces deux poèmes amoureux consacrés à une femme dont l'auteur ne peut en aucune manière être l'amant, elle pêche cependant sur un point : les deux seules œuvres utilisant le titre de Sri Chulalak sont, dans toute l'histoire littéraire siamoise, les deux poèmes de séparation que notre analyse nous a amené à penser pouvoir attribuer à Phra Yaowarat, fils de Phra Baromtraylokanat et d'une concubine.

#### CONCLUSION : L'APPORT DES ŒUVRES DE LA LITTÉRATURE DE COUR

Nous tenterons donc de développer ici quelques remarques qui pourraient peut-être amener à une hypothèse plus plausible. Il est certes avéré que de nombreux princes et monarques, tant à l'époque d'Ayudhya qu'à celle, plus récente, de Bangkok, ont contribué à la production littéraire (rappelons le rôle éminent du prince Thammathibet, que nous avons convoqué à plusieurs reprises). Il convient cependant de rappeler la nature exacte de ces œuvres. Ainsi, il existe un premier genre désigné comme étant une « œuvre royale » (คำหลวง - /kham lǔaŋ/). On le définit selon trois critères : il doit être composé par un roi ou par un prince royal, traiter d'un sujet de nature religieuse et utiliser, dans sa versification, toutes les formes siamoises existantes. Ceci explique qu'il n'en existe que quatre dans toute l'histoire littéraire du Siam. Le premier, sans doute le plus important, est le *Poème royal de la Grande Vie* (มหาชาติคำหลวง - /máʔhǎ:chá:t kham lǔaŋ/), qui raconte le *vessantarajâtaka*, dernière vie du *bodhisatta* avant qu'il ne renaisse en tant que Gautama. Cette œuvre date du règne de Phra Baromtraylokanat :

En l'an 842 de la Petite Ère Siamoise [EC 1482], année du Tigre, Sa Majesté ordonna quinze jours de festivités pour célébrer le Phra

<sup>64</sup> PHITTHAYALONGKON, Prince, *Les trois capitales*, Bangkok, Khlang Witthaya, 1975, p. 22.

<sup>65</sup> *Id.*, pp. 308-309.

Suratanamahathat, et mena la composition du *Poème royal de la Grande Vie* à son terme<sup>66</sup>.

Il est évident que ce texte, pourtant qualifié d'œuvre royale, n'a pas été composé par le roi lui-même mais bien par un ensemble de moines bouddhistes versés dans les Écritures. Il existe un autre type d'ouvrages attribués au monarque, dont nous trouvons un exemple très clair au début de la période de Bangkok, les « compositions royales » (พระราชนิพนธ์ - /phráʔ rā:tcháʔníʔphon/) ; lorsque le roi Rama II (1809-1824) choisit d'adapter une épopée populaire, *Khun Chang Khun Phaen*, il s'entoure d'un cercle de poètes, dont Sunthon Phu et le futur Rama III, pour l'aider dans cette rédaction, un peu à la manière dont le Cardinal de Richelieu fit composer chacun des actes de *L'Aveugle de Smyrne* par divers dramaturges, dont Pierre Corneille<sup>67</sup>.

Nous le voyons donc, il existe, dans la littérature de cour, une pratique des monarques tant de l'époque d'Ayudhya que de celle de Bangkok, consistant à faire écrire des poèmes en leur nom. Phra Yaowarat, dont nous avons vu, avec le *Poème du roi Lo*, la maîtrise dans la composition poétique, pourrait dès lors avoir composé, pour le compte d'un roi d'Ayudhya, ces deux poèmes de séparation, le *Poème des douze mois*, qu'il revendique d'ailleurs clairement ainsi que la *Lamentation de Sriprat*, que nous croyons pouvoir lui attribuer tant par sa datation que par la présence de Sri Chulalak. Notre analyse du voyage décrit dans ce dernier ouvrage<sup>68</sup> nous incite à penser qu'il pourrait faire référence à l'expédition menée par Phra Baromrachathirat

---

<sup>66</sup> DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, « Chroniques royales d'Ayudhya dans la version dite de Luang Prasœt », *op. cit.*, p. 451. Ce texte joue encore un grand rôle dans la vie religieuse des Thaïlandais contemporains car, selon la croyance populaire, quiconque l'entend dans son entier renaîtra aux temps du Buddha à venir, Sri Ariya Maitreya ; suivant les régions, il est récité soit à cheval sur les cinquième et sixième mois lunaires, soit dans le courant du dixième mois. Sur les raisons d'une telle composition sous le règne de Phra Baromtraylokanat, cf. DELOUCHE, G., « L'incorporation du royaume de Sukhoday au royaume d'Ayudhya par le roi Boromotraylokanat (1448-1488) : Le bouddhisme, instrument politique », *Cahiers de l'Asie du Sud-est* n° 19, 1986, pp. 61-82.

<sup>67</sup> Cf. LASSERRE, François, « Préface », [in] LES CINQ AUTEURS, *La Comédie des Tuileries et l'Aveugle de Smyrne. Ecrites en collaboration par F. de Boisrobert, G. Collet, P. Corneille, Cl. De l'Estoile, J. Rotrou, sous la direction de Richelieu avec la participation de J. Chapelain*, Paris, Honoré Champion, 2006.

<sup>68</sup> Cf. DELOUCHE, G., *Contribution à une hypothèse de datation d'un poème thaï, le Kamsuan Siprat*, *op. cit.*, pp. 131-183.

(1488-1491) contre Tavoy au début de son règne<sup>69</sup>. Cette hypothèse n'est en aucune manière une attribution définitive de trois poèmes majeurs de la littérature de la première époque d'Ayudhya à un seul et unique auteur, ce Phra Yaowarat que nous identifions comme étant un fils de Phra Baromtraylokanat. Des recherches ultérieures devraient être menées, qui permettraient peut-être de la confirmer ou de l'infirmer.

## BIBLIOGRAPHIE

(Nous donnons les auteurs et les ouvrages cités dans l'ordre alphabétique de la romanisation utilisée dans le corps de notre article, suivis de leur graphie en siamois)

### I. SOURCES

- ACADÉMIE ROYALE DE THAÏLANDE, *Poème de la défaite des Thaïs du nord*, Bangkok, Editions New Thay Mi, 2001 — ราชบัณฑิตยสถาน โคลงยวนพ่าย กรุงเทพฯ นิวไทยมิตรการพิมพ์ ๒๕๔๔.
- DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *Témoignages des habitants de l'ancienne capitale, Témoignages du prince à la recherche d'un monastère et Chroniques royales d'Ayudhya dans la version dite de Luang Prasæt*, Bangkok, Khlang Witthaya, 1967 — กรมศิลปากร คำให้การชาวกรุงเก่า คำให้การขุนหลวงหาวัด พระราชพงศาวดารกรุงศรีอยุธยาฉบับหลวงประเสริฐอักษรนิติ กรุงเทพฯ คลังวิทยา ๒๕๑๐.
- , *Biographie et œuvres du prince Thammathibet*, Bangkok, Sinlapa Bannakhan, 1970 — เจ้าฟ้าธรรมธิเบศ พระประวัติและพระนิพนธ์ร้อยกรอง กรุงเทพฯ ศิลปบรรณาคาร ๒๕๑๓.
- , *Dame Nopphamat ou Codex de Dame Sri Chulalak*, Bangkok, Sinlapa Bannakhan, 1970 — นางนพมาศ หรือ ตำรับท้าวศรีจุฬาลักษณ์ กรุงเทพฯ ศิลปบรรณาคาร ๒๕๑๐.
- , *Vie et œuvres de Sunthon Phu*, Bangkok, Khlang Witthaya, 1970 — ชีวิตและงานของสุนทรภู่ กรุงเทพฯ คลังวิทยา ๒๕๑๐.

---

<sup>69</sup> ANAMAWAT, T & alii, *Histoire du Siam de la préhistoire à la fin du royaume d'Ayudhya*, Bangkok, Université Srinakharinwirot, 1985, p. 147.

- , *Biographie et Lamentation de Sriprat*, Bangkok, Sinlapa Bannakhan, 1970 — *ประวัติและโคลงกำสรวลศรีปราชญ์* กรุงเทพฯ ศิลปาบรรณาคาร ๒๕๑๐.
- , *Le Poème du roi Lo*, Bangkok, Khurusapha, 1973 — *ลิลิตพระลอ* กรุงเทพฯ ศรีสภา ๒๕๑๖.
- , *Stèles de l'époque de Sukhoday*, Bangkok, Département des Beaux-Arts, 1983 — *จารึกสมัยสุโขทัย* กรุงเทพฯ กรมศิลปากร ๒๕๒๖.
- NA PRAMUONMAK, Ph., *La lamentation de Sriprat – Le poème de séparation de Narin Thibet (In)*, Bangkok, Phrae Phitthaya, 1972 — พอ ณ ประมวลมารค *กำสรวลศรีปราชญ์ นิราศนรินทร์ (อิน)* กรุงเทพฯ แพร์พิทยา ๒๕๑๕.

## II. CRITIQUE

### 1. Ouvrages et articles en siamois

- ANAMAWAT, T. & alii, *Histoire du Siam de la préhistoire à la fin du royaume d'Ayudhya*, Bangkok, Université Srinakharinwirot, 1985 — ถนอม อานามวัฒน์ และคณะ *ประวัติศาสตร์ไทย ยุคก่อนประวัติศาสตร์ไทย ถึงสิ้นอยุธยา* กรุงเทพฯ มหาวิทยาลัยศรีนครินทรวิโรฒ ๒๕๓๘.
- ANONYME, « Le poème de séparation du prince Aphyay », [in] PHRAYA TRANG, *Œuvres des poètes anciens*, Bangkok, Sophon Phiphatthanakon, 1924, pp. 20-26 — ไม่ปรากฏชื่อผู้แต่ง « นิราศเจ้าฟ้าอภัย » ใน พระยาตรัง *โคลงกวีโบราณ* กรุงเทพฯ โสภณพิพัฒน์ภาพ ๒๕๖๗.
- AYUWATTHANA, Th., *Lignées issues de la dynastie Chakkri et de la dynastie du roi Taksin le Grand*, Bangkok, Rung Watthana, 1968, tome 1. — ถังรวง ศักดิ์ อายุวัฒน์ *ราชสกุลจ้กวงศ์ และราชสกุลสมเด็จพระเจ้าตากสินมหาราช* กรุงเทพฯ เล่ม ๑ รุ่งวาทนะ ๒๕๑๑.
- DÉPARTEMENT DES BEAUX-ARTS, *À propos de la Loi des Trois Sceaux*, Bangkok, Département des Beaux-Arts, 1978 — *เรื่องกฎหมายตราสามดวง* กรุงเทพฯ กรมศิลปากร ๒๕๒๑.
- , *Stèles de l'époque de Sukhoday*, Bangkok, Département des Beaux-Arts, 1983 — *จารึกสมัยสุโขทัย* กรุงเทพฯ กรมศิลปากร ๒๕๒๖.
- KRASAESIN, Ch., « Le poème des douze mois » [in] *Séminaire sur la littérature siamoise – Conférence extraordinaire*, Bangkok, Sirimit, 1969.
- ฉันทิชย์ กระแสสินธุ์ « ทวาทศมาสโคงตัน » ใน *ประชุมวรรณคดีภาคพิเศษ* กรุงเทพฯ สิริวิมิตรการพิมพ์ ๒๕๑๒.
- NA NAKHON, Pl., *Histoire de la littérature siamoise à l'usage des étudiants*, Bangkok, Thay Watthana Phanit, 1972 — เปลื้อง ณ นคร *ประวัติวรรณคดีไทยสำหรับนักศึกษา* กรุงเทพฯ ไทยวัฒนาพานิช ๒๕๑๕.

- NA NAKHON, Prince, *Le poème de séparation du pèlerinage à Hariphunchay*, Bangkok, Phra Chan, 1973 — ประเสริฐ ณ นคร โคชนินาศหรือภูษัย กรุงเทพฯ พระจันทร์ ๒๕๑๖.
- PHITTHAYALONGKON, Prince, *Les trois capitales*, Bangkok, Khlang Witthaya, 1975 — พระราชวงศ์เธอ กรมหมื่นพิทยาลงกรณ์ สามกรุง กรุงเทพฯ คลังวิทยา ๒๕๑๘.

## 2. Ouvrages en langues occidentales

- BROWN, Marvin, « The great tone split: did it work in two opposite ways ? », [in] HARRIS, Jimmy G. & CHAMBERLAIN, James R. (eds.), *Studies in Tai Linguistics in Honour of William J. Gedney*, Bangkok, Central Institute of English Language, 1975, pp. 33-48.
- CÆDÈS, George, *Les États hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Paris, De Boccard, 1954, 466 p.
- DELOUCHE, Gilles, *Contribution à une hypothèse de datation d'un poème thaï, le Kamsuan Siprat*, thèse pour l'obtention du grade de docteur de troisième cycle, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III, 1982, 305 p.
- , « L'incorporation du royaume de Sukhoday au royaume d'Ayudhya par le roi Baromtraylokanat (1448-1488) : le Bouddhisme, instrument politique », *Les Cahiers de l'Asie du Sud-est* n° 19, 1986, pp. 61-82.
- , « *Tu, felix Audhya, nubes* : une explication de l'incorporation du royaume de Sukhoday au royaume d'Ayudhya par le roi Phra Baromtraylokanat (1448-1488) ? », *Les Cahiers de l'Asie du Sud-est* n° 20, Paris, 1986, pp. 101-114.
- , « Le Lilit Phra Lo et l'âge d'or de la littérature classique siamoise », *Moussons* n° 2, 2000, pp. 57-71.
- , *Le Nirat, poème de séparation : étude d'un genre classique siamois*, Paris-Louvain, Peeters, 2003, 218 p.
- , « La relation à l'autre en siamois », [in] LOZERAND, Emmanuel, éd., *Drôles d'individus. De l'individualité dans le reste du monde*, Paris, Klincksieck, 2014, pp. 251-261.
- , « Essai de reconstruction critique du Poème de séparation du prince Aphay », *Moussons* n° 28, 2016, pp. 189-226.
- , « Espaces et temps utopiques dans le Samutthrakhot Kham Chan », [in] *Actes du Colloque Tempus et Tempestas*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2016, pp. 259-273.

LASSERRE, François, « Préface », [in] *Les Cinq Auteurs, La Comédie des Tuileries et l'Aveugle de Smyrne. Ecrites en collaboration par F. de Boisrobert, G. Collet, P. Corneille, Cl. De l'Estoile, J. Rotrou, sous la direction de Richelieu avec la participation de J. Chapelain*, Paris, Honoré Champion, 2006.